

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 1er juillet 1959.

L'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt; présente le projet de résolution suivant:

Il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, ouvert à la signature à Washington (D.C.), le 6 avril 1959, et que cette Chambre approuve ledit accord.

Après débat,

Du consentement unanime, il est

Ordonné que le projet de la résolution soit déferé au Comité permanent des relations commerciales du Canada en vue d'un examen et d'un rapport.

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEIL.